

le 07/10/2020

le 08/10/2020

le 09/10/2020

le 10/10/2020

le 12/10/2020

le 13/10/2020

L'ajout de 3 cellules de 6000 m^2 sur 10000 m^2 adjacentes à l'existant donne 70000 m^2 et non 77000 m^2 . C'est donc une augmentation de 24300 m^2 qui est demandée soit d'équivalent à plus de 6 cellules, la demande est donc ~~fautive~~.

De plus, j'ai jamais vu de véhicule alors sans qu'il y ait de changement quand je passe à proximité, donc quelle est la vraie motivation de la demande d'extension.

A juste titre, le 8 Octobre 2020, le Conseil Municipal de Cœuvres a émis son avis défavorable à l'annulation sur ce dossier de demande d'extension de la zone d'activités de Cœuvres. Le Centre Logistique Panhard Développement s'inscrit dans la ZAC de la Chaussée Panhard à Cœuvres.

Notamment compte tenu de l'absence d'étude d'impact sur le trafic poids-lourd sur la RN 51 et les risques de pollution et de sécurité.

Aucun PER, n'est proposé, en conséquence, je donne 1 avis de favorable.

Philippe Delaunay

le 22/10/2020

En mars 2015,

- Auparavant une autorisation de permis de construire avait été accordée pour l'entrepôt actuel d'une surface de 58000 m^2 . La construction a démarré en 2018 pour une livraison à l'été 2019. Or une demande de nouveau permis de construire a été déposée dès le 3 juillet 2019 puis complétée le 20 août 2019 en vue de réaliser l'extension du centre logistique de la ZAC de la Chaussée Panhard. Pourquoi ne pas avoir déposé une demande pour une surface plus importante, dit-il le 15? Le pétitionnaire avant de déposer cette demande de permis de construire est la société SNC Junior. Quel est le lien de cette société avec la société Panhard Développement?

- Comme le souligne la Mission régionale (avis en date du 17 octobre 2019 sur le projet d'entrepôt de la société Panhard Développement) la forte augmentation